

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Condition des Soies : lancement de la commercialisation à partir du 1<sup>er</sup> juillet

**Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Jacquard, le groupe Créquy et l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne sont heureux d'annoncer le lancement de la commercialisation de la Condition des Soies.**

Construite à la fin du XIX<sup>ème</sup>, la Condition des Soies a successivement abritée une passementerie, des services de comptabilité et enfin l'école supérieur de commerce de la ville. L'escalier monumental, les façades et toitures du bâtiment sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Cependant depuis 1997, ce bâtiment est inoccupé.

Le Groupe Créquy, propriétaire de ce bâti extraordinaire d'une surface de 2 260 m<sup>2</sup>, a procédé à sa découpe en 26 appartements et 300 m<sup>2</sup> de bureaux. Créquy lance sa commercialisation à partir du 1<sup>er</sup> juillet pour des résidences principales, des investissements locatifs et des espaces de bureaux pour professions libérales. Les travaux devront débuter en juin 2012 et la date de livraison est prévue pour décembre 2013.

Cette opération a pour objectif de faire de la Condition des Soies le 1<sup>er</sup> Monument Historique BBC. Des techniques de pointes vont être mises en application : chaque appartement sera équipé de domotique, de chaudière basse condensation et de panneaux solaires permettant l'apport énergétique pour le chauffage, et bénéficiera d'une isolation renforcée et de vitrages performants, conformes aux prescriptions des Architectes des Bâtiments de France... Chacun de ces lots auront leur propre stationnement et la plupart bénéficieront d'une terrasse ou d'un jardin privatif. Le bâtiment sera également équipé d'ascenseurs et de visiophones. Le but de cette réhabilitation est de combiner le caractère historique du bâti existant avec la modernité et le confort d'aménagements intérieurs d'aujourd'hui.

#### **Améliorer l'attractivité résidentielle du quartier Jacquard**

Le développement de l'attractivité du centre ville de Saint-Etienne est l'un des enjeux majeurs du renouveau de la ville et de l'intervention de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Saint-Etienne. Cette préoccupation vise autant le développement commercial de l'hyper-centre que l'attractivité résidentielle des quartiers anciens.

Dans ce contexte, le quartier Jacquard a été identifié comme le premier quartier ancien de centre ville sur lequel l'EPA de Saint-Etienne devait concentrer son action. Le projet urbain s'appuie notamment sur la requalification de la place Jacquard, la restructuration de l'îlot Gachet permettant de créer un espace vert de proximité et de construire une centaine de logements neufs ouverts sur ce nouveau jardin. L'opération prévoit également la relocalisation et la mise en valeur d'un important équipement public du quartier, l'Amicale Laïque Chapelon.

Complémentaire, une intervention sur le parc d'habitat privé existant est en cours, à travers une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (Opah-ru) ainsi qu'une Opération de Restauration Immobilière qui identifie des immeubles très dégradés sur lesquels les travaux sont rendus obligatoires par une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Ainsi, un premier programme de travaux, déclaré d'utilité publique, concerne dix parcelles au nord du quartier Jacquard, comprenant 19 immeubles d'habitation dégradés, dont 45% des logements sont vacants.



**La Condition des Soies**

Le deuxième programme de travaux de cette opération de restauration immobilière vise lui aussi l'amélioration de l'attractivité résidentielle du quartier Jacquard et du centre ancien de Saint-Etienne. Il concerne cependant un type d'immeuble très spécifique : **la Condition des Soies**, seul bâtiment de Jacquard inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. La restauration de cet immeuble va permettre le développement de logements attractifs tout en contribuant à la conservation d'un élément essentiel du patrimoine stéphanois. La Déclaration d'Utilité Publique de ce deuxième programme de travaux se place dans cette perspective.

#### CONTACT PRESSE

Sabrina LE BOURGEOIS

T. 04 77 34 48 03 - 06 66 44 58 34

[sabrina.lebourgeois@epase.fr](mailto:sabrina.lebourgeois@epase.fr)